



**PRÉFET
DE LA RÉGION
OCCITANIE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



**STRATÉGIE NATIONALE
DE PRÉVENTION ET DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ**

Plan de soutien aux associations de solidarité **Les résultats de l'appel à projets en** **Occitanie**

Dossier de presse
13 avril 2021



SOMMAIRE

Le mot d'Étienne Guyot, préfet de la région Occitanie

Contexte et enjeux

Un plan exceptionnel de soutien aux associations pour mieux accompagner les publics précaires

Résultats de l'appel à projets

2610 projets déposés dont 262 dans la région Occitanie

Les lauréats

Pour chaque thématique, des projets innovants et des solutions opérationnelles

LE MOT D'ÉTIENNE GUYOT, PRÉFET DE RÉGION OCCITANIE

L'Occitanie est la deuxième région la plus étendue et la quatrième région la plus peuplée de France. Elle est aussi la troisième région la plus pauvre, avec notamment des disparités territoriales fortes entre les 13 départements qui la composent, et un nombre important de famille monoparentales.

La crise sanitaire a accentué la vulnérabilité des plus pauvres, tout en créant des situations de précarité nouvelles. Qu'elle soit manifeste ou invisible, rurale ou urbaine, la pauvreté prend de multiples formes et appelle des réponses rapides et efficaces, au plus près de celles et ceux qui en sont victimes.

Dans ce contexte, l'État a lancé un appel à projets de soutien aux associations engagées dans la lutte contre la pauvreté, ce qui a été l'occasion pour les nombreuses associations d'Occitanie de profiter d'une aide au financement pour leurs projets structurants et innovants, contribuant à la réduction et/ou la prévention de la pauvreté. La modernisation des services à destination des populations précaires, l'innovation sociale en termes d'intervention, la réorganisation et l'optimisation des processus d'action, ainsi que la mutualisation des structures et des outils, sont autant de clés pour faire face à la pauvreté et ses nouvelles formes dans le contexte de la Covid-19.

262 projets ont été déposés à ce titre dans la région, plaçant l'Occitanie en troisième position en termes de nombre de propositions reçues, derrière l'Île-de-France et les Hauts de France. Dans le cadre de la première vague, 47 projets ont été sélectionnés. Une seconde vague est en cours d'examen, pour être rendue publique début juin prochain.

Je souhaite, pour finir, souligner qu'une démarche vertueuse a vu le jour : les porteurs de projets se sont rassemblés pour profiter d'économie d'échelle en matière de commande de véhicules (camions-frigos et autres utilitaires). Les économies seront réinjectées dans de nouvelles subventions, accroissant le montant total alloué au titre de la deuxième vague de juin prochain.

Je salue le dynamisme de nos associations, leur engagement, et je compte sur elles pour que les projets soutenus voient le jour de plus rapidement possible, contribuant ainsi à atténuer la crise sociale actuelle.

« En cette période de crise sanitaire, la vulnérabilité des plus pauvres s'accroît, tout en créant des situations de précarité nouvelles. Le soutien aux associations de lutte contre la pauvreté vient accompagner leurs actions au bénéfice des plus précaires et des plus vulnérables, en contribuant à la mise en œuvre d'actions structurantes et innovantes. Si la solidarité entre les personnes et la vitalité de la société civile sont irremplaçables, l'État est présent au cœur de ces élans, pour les soutenir, les encourager et les fédérer, à l'exemple du résultat obtenu en matière de groupement d'achat des véhicules inclus dans les projets, qui va permettre de financer davantage d'associations. Je souhaite que ces actions se déploient au plus vite et au mieux et je vous donne rendez-vous début juin pour la publication des lauréats de la deuxième vague de financement. », Étienne Guyot.

Contexte et enjeux

**Un plan exceptionnel
de soutien aux
associations pour
mieux accompagner
les publics précaires**

100 millions d'euros pour soutenir les associations de solidarité

Face à une crise épidémique dont les conséquences économiques et sociales pèsent lourdement sur les populations les plus précaires, les associations de lutte contre la pauvreté jouent un rôle incontournable pour subvenir aux besoins de millions de foyers en difficulté.

Afin de soutenir l'activité de ces associations et leur permettre de toujours mieux répondre aux urgences sociales, le ministre des Solidarités et de la Santé, Olivier Véran avait annoncé un plan de soutien exceptionnel de 100 millions d'euros, en complément des mesures de la stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté et s'inscrivant dans le plan de relance national « France Relance ».

Ce plan de soutien a pris la forme d'un appel à projet proposé en novembre dernier, aux associations de la lutte contre la pauvreté, quelle que soit leur taille, qui œuvrent notamment dans les domaines suivants :

- la lutte contre la précarité alimentaire et l'accès aux biens essentiels ;
- l'accès aux droits ;
- le soutien aux familles, notamment pour l'accueil des enfants de parents demandeurs d'emploi et en insertion sociale et professionnelle ;
- l'insertion sociale et professionnelle.

Des projets de modernisation, de numérisation et de réorganisation des associations pour améliorer l'efficacité de leur action auprès des plus précaires ont également été pris en compte.

Un appel à projets lancés aux niveaux national et territorial

L'appel à projets a pour objet de soutenir des projets d'envergure nationale (ou couvrant au minimum deux régions), autour des trois objectifs :

- développer des actions innovantes pour améliorer les services rendus aux personnes en situation de précarité : mieux guider, informer, conseiller et accompagner pour encourager l'autonomie dans la gestion de leur budget et de leur vie quotidienne ;
- moderniser les dispositifs d'accès aux biens essentiels (alimentation et produits d'hygiène) des personnes en situation de précarité, pour éviter les ruptures d'accès aux biens ;
- adapter les systèmes d'information et infrastructures des associations pour les rendre plus efficaces sur le plan environnemental et économique.

Il porte également sur des projets d'envergure régionale, intégrés dans les priorités définies par chaque région, en cohérence avec les axes nationaux.

Les deux tiers du budget de l'appel à projets sont réservés aux projets d'envergure régionale, départementale ou locale, un tiers pour les projets d'envergure nationale.

**Résultats
de l'appel à projets**

**2610 projets déposés
dont 262
dans la région
Occitanie**

2610 projets déposés sur l'ensemble du territoire

2610 projets ont été déposés sur tout le territoire, dont 132 pour le seul niveau national : le nombre de candidatures déposées démontre l'intérêt que les associations ont porté à l'appel à projets. Il témoigne aussi de leur dynamisme et de leur créativité.

Compte tenu du succès de ce premier appel à projets et de la qualité des projets déposés au 15 janvier 2021, aussi bien au niveau national que régional, le ministère a décidé de débloquent d'emblée la totalité de l'enveloppe dès 2021 et, à ce stade, de ne pas lancer une seconde procédure d'appel à projets, comme initialement prévu.

Grâce à débloquent de la totalité des crédits, plus de 30 % du montant des projets éligibles va pouvoir être soutenu en deux vagues, la première dès aujourd'hui, la seconde début juin.

Dans la région, au titre de la première vague 47 projets lauréats retenus pour un montant de 3 893 621.52 euros millions d'euros à l'issue du comité régional de sélection présidé par Eric Pélisson, commissaire à la lutte contre la pauvreté.

Les premières conventions de subventions seront signées à partir de mai 2021.

Modalités de sélection des projets

Critères d'éligibilité

Sont éligibles les projets :

- D'intérêt général à but non lucratif s'inscrivant dans le champ de l'appel à projets ;
- Dont le dossier de candidature a été transmis complet avant la date-limite de dépôt des candidatures ;
- S'appuyant sur un ou plusieurs cofinancements (pouvant être des financements propres), les demandes de subvention doivent être comprises entre 30 000 et 300 000 euros, sans dépasser 90 % du budget total du projet ;
- Dont la durée n'excède pas **24 mois**, sauf si la durée du projet est assurée par une source complémentaire de financement.

Critères de sélection

Les projets seront évalués notamment sur la base des critères suivants :

- La pertinence du projet au regard des axes nationaux et des priorités régionales ;
- Le caractère collectif de la démarche ;
- La viabilité du projet sur le long terme ;
- La qualité du montage du projet.

Gouvernance et déroulement de la sélection

Les projets de portée nationale ont été instruits conjointement par la direction générale de la cohésion sociale (DGCS) et la délégation interministérielle à la

prévention et la lutte contre la pauvreté (DIPLP).

Les projets de portée régionale, départementale et locale ont été instruits par le commissaire chargé de la lutte contre la pauvreté avec l'appui des services de l'État en région et dans les départements.

Annnonce des résultats

La liste des projets lauréats est publiée sur les sites internet du ministère des Solidarités et de la Santé et les sites internet des services déconcentrés.

Suivi et évaluation des projets sélectionnés

Les lauréats s'engagent à réaliser le projet pour lequel ils ont demandé la subvention. À ce titre, un suivi des projets sera réalisé au cours de l'année. Le porteur de projet devra rendre des comptes aux comités régional et national.

Afin de procéder à l'évaluation des projets, il sera demandé aux associations de fournir, à 12 mois et à 24 mois :

- Le nombre de personnes bénéficiaires ;
- La part du territoire nouvellement couverte grâce à la mise en place du projet

Les lauréats

**Pour chaque
thématique,
des projets innovants
et des solutions
opérationnelles**

LES LAURÉATS

Pour chaque thématique, des projets innovants et des solutions opérationnelles



Crédits : Réseau Cocagne

La lutte contre la précarité alimentaire et l'accès aux biens essentiels

18 projets retenus
Un budget de 1 417 597 €

Les projets retenus :

09 – Ariège : **HERISSON BELLOR**

Création d'une plateforme logistique d'approvisionnement afin de favoriser l'aide alimentaire sur le territoire.

11 – Aude : **BANQUE ALIMENTAIRE DE L'AUDE**

Achat d'un camion frigorifique pour garantir le respect de la chaîne du froid.

11 – Aude : **AUDE URGENCE ACCUEIL**

Amélioration de la chaîne logistique d'aide alimentaire.

11 – Aude : ASSOCIATION LES RESTAURANTS DU CŒUR DE L'AUDE

Développement d'un partenariat fort avec le monde agricole et les producteurs locaux pour contribuer à un approvisionnement local de qualité et lutter contre la précarité alimentaire.

30 – Gard : BANQUE ALIMENTAIRE DU GARD

Modernisation et optimisation de l'infrastructure de gestion des denrées alimentaires de la banque alimentaire.

30 – Gard : SECOURS POPULAIRE FRANÇAIS

Amélioration et modernisation des locaux de la fédération départementale.

30 – Gard : SECOURS POPULAIRE FRANÇAIS

Remplacement d'un matériel de transport pour l'acheminement des produits à la centrale de collecte.

30 – Gard : SECOURS POPULAIRE FRANÇAIS

Modernisation de la centrale de collecte avec la création d'une chambre froide positive pour le stockage des produits frais

31 – Haute-Garonne : CROIX ROUGE FRANÇAISE

Renforcement des Actions d'Aide Alimentaire.

32 – Gers : BANQUE ALIMENTAIRE DU GERS

Remplacement d'un matériel de transport pour garantir des approvisionnements et des livraisons de qualité.

34 – Hérault : ASSOCIATION D'ENTRAIDE ET DE RECLASSEMENT SOCIAL

Création d'une plateforme logistique mutualisée pour l'accès aux biens de premières nécessité, en réseau avec les acteurs associatifs du territoire de Montpellier.

65 – Hautes Pyrénées : SECOURS POPULAIRE FRANÇAIS

Création d'une équipe mobile pour desservir les zones blanches du département.

66 – Pyrénées Orientales : BANQUE ALIMENTAIRE DES PYRÉNÉES ORIENTALES

Extension de l'espace administratif et modernisation du parc informatique.

66 – Pyrénées Orientales : BANQUE ALIMENTAIRE DES PYRÉNÉES ORIENTALES

Extension de l'espace de stockage.

82 – Tarn et Garonne : CROIX ROUGE FRANÇAISE

Achat d'un camion frigorifique pour garantir un transport des denrées conformes à la réglementation.

Région : SOLIDARITÉ ALIMENTAIRE FRANCE

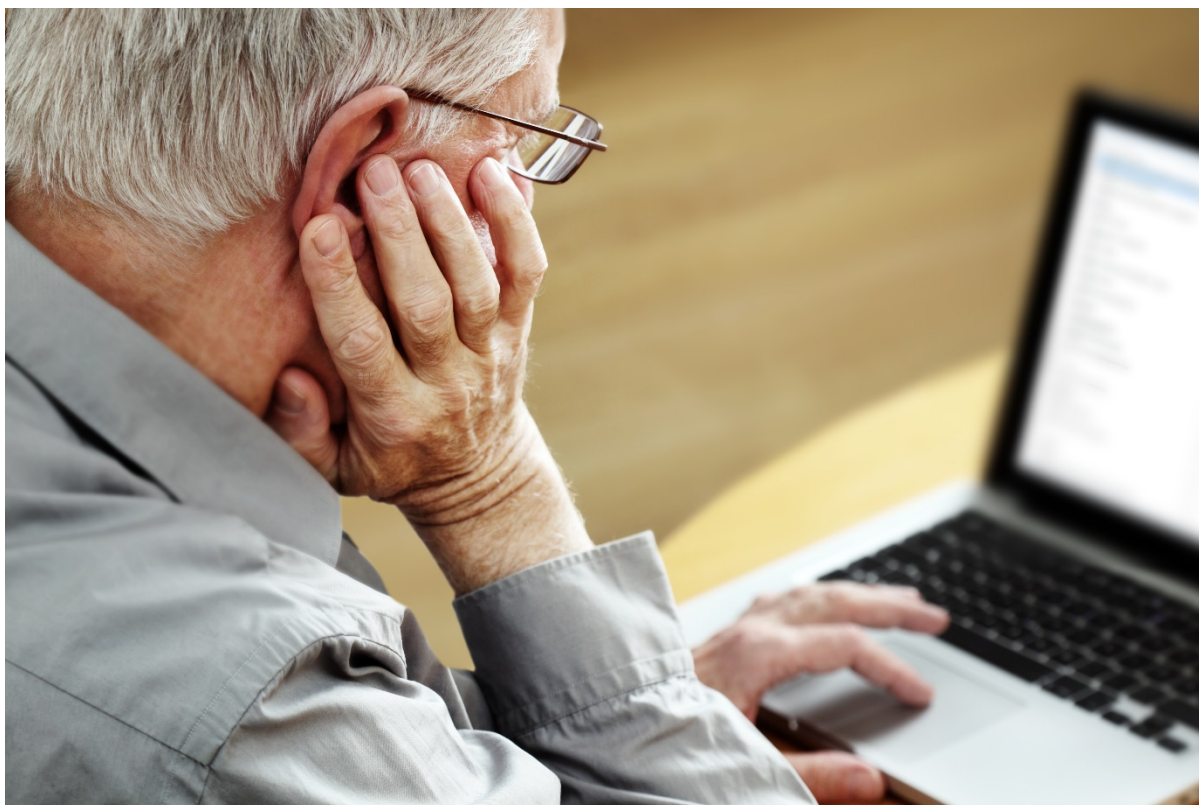
Développement d'épiceries solidaires itinérantes en Occitanie et renforcement de l'animation du réseau local.

Région : GROUPEMENT DES ÉPICERIES SOCIALES ET SOLIDAIRES DE LA RÉGION MIDI PYRÉNÉES

Essaimage de plateformes de stockage et de distribution à destination des publics en situation de précarité au sein de la région Occitanie.

Région : ALTERNATIVE ENTR'ACT

Aménagement d'un laboratoire de reconditionnement de produits alimentaires et achat d'un camion de livraison froid négatif.



L'accès aux droits

9 projets retenus
Un budget de 313 853 €

12 – Aveyron : ACCUEIL ÉCOUTE SOLIDARITÉ LOGE INSERTION

Travaux d'aménagement des locaux de l'association.

30 – Gard : CENTRE SOCIOCULTUREL INTERCOMMUNAL PIERRE MENDES FRANCE

Expérimentation d'une nouvelle approche de l'accompagnement des publics en fragilité « Vice Versa ».

32 – Gers : ATELIERS GERSOIS INNOVATION & INSERTION

Développement d'un épicerie sociale et solidaire.

34 – Hérault : CIMADE - SERVICE ŒCUMÉNIQUE D'ENTRAIDE

Atelier Cuisine du Monde : développement d'une activité sociale et économique autour de la cuisine.

34 – Hérault : COALLIA

Installation de distributeurs gratuits de protections périodiques sur le territoire montpelliérain.

66 – Pyrénées Orientales : COHERENCE-RESEAU POUR L'EMPLOI ET LA VIE SOCIALE

Action de sensibilisation et d'accompagnement pour des personnes en situation de fragilité psychique en démarche d'insertion.

82 – Tarn et Garonne : MOUVEMENT FRANÇAIS PLANNING FAMILIAL

Renouvellement du véhicule aménagé assurant les permanences itinérantes en milieu rural.

Région : ASSOCIATION PIERRE ET TERRE

Programme d'actions pour renforcer le lien social, développer les alternatives écocitoyennes et lutter contre la précarité énergétique.

Région : CIMADE - SERVICE ŒCUMÉNIQUE D'ENTRAIDE

Création d'un Pôle Réseau par le Soin pour les patients et personnes victimes de mutilations génitales.



Le soutien aux familles

8 projets retenus
Un budget de près de 691 601€

Parmi les projets retenus :

30 – Gard : CALADE CENTRE SOCIOCULTUREL INTERCOM

Mise en place d'un espace de vie sociale itinérant favorisant le soutien à la parentalité en faveur des communes rurales.

34 – Hérault : COMITE DE LA SAUVEGARDE DE L'ENFANCE BITERROIS

Création d'une plateforme mobile d'orientation et d'accompagnement de parents éloignés des dispositifs de droit commun.

34 – Hérault : ASSOCIATION RÉGIONALE DES ENTREPRISES ALIMENTAIRES (AREA)

Développement au sein d'un bidonville de Montpellier d'un lieu d'accueil et d'animations collectives dédié au soutien à la scolarité et à la parentalité.

46 – Lot : SECOURS POPULAIRE FRANÇAIS

Déploiement de nouveaux champs de solidarités : santé, précarité étudiante, jeunesse, accès à la culture.

81 – Tarn : LOU MERCAT

Travaux d'amélioration des locaux pour accroître et diversifier les actions menées.

Région : FÉDÉRATION DES ACTEURS DE LA SOLIDARITÉ OCCITANIE

Accompagnement à l'emploi en structures d'accueil, hébergement et insertion.

Région : ASSOCIATION REFLEX ACTION PRÉVENTION COMMUNAUTÉ RUBIS (ARAP-Rubis)

Améliorer et renforcer, les conditions d'accueil et notamment des victimes de la prostitution (parents et enfants) : lieu d'accueil, accueil de jour et maraudes.

Région : Association Fondation Étudiante pour la Ville (A.F.E.V.)

Accompagnement à la parentalité.

LES LAURÉATS

Pour chaque thématique, des projets innovants et des solutions opérationnelles



Crédits : A. Bouissou / Terra

L'insertion sociale et professionnelle

12 projets retenus
Un budget de 500 942,52 €

Parmi les projets retenus :

2 – Aveyron : **LE JARDIN CHAYRAN**

Création d'un espace mutualisé entre les secteurs de l'activité économique et de l'hébergement-logement sur le bassin Millavois.

31 – Haute-Garonne : **CROIX ROUGE FRANÇAISE**

Allo Tu Me Vois : lutter contre l'isolement numérique et la fracture numérique des publics précaires.

31 – Haute-Garonne : **FORUM RÉFUGIES COSI**

Accompagner les bénéficiaires de la protection internationale dans la construction d'un projet de mobilité ou de maintien « un emploi, un logement » hors Métropole et/ou en territoire semi-rural dans le département.

31 – Haute-Garonne : LIEU D'ACCUEIL CONVIVAL D'ACTIVITÉS SOLIDAIRES ET ASSOCIATIVES

Développement d'une épicerie sociale et solidaire support d'un atelier et chantier d'insertion (ACI).

31 – Haute-Garonne : UNION CEPIERE ROBERT MONNIER

Projet Potentiel Jeunes : proposer un logement de transition et assurer soutien et accompagnement à l'insertion sociale et professionnelle.

34 – Hérault : L'ESPERLUETTE

Création d'un lieu de vie et d'entraide autour de 3 activités : un café associatif, une épicerie citoyenne et une cuisine collective

34- Hérault : RESSOURCE

Projet « Du Cœur au Ventre » : création d'une cantine populaire ambulante tournée sur l'accès aux droits et l'accompagnement.

34 – Hérault : COALLIA

Création d'un chenil social et solidaire.

46 – Lot : RÉSIDENCE HABITAT JEUNES LOT-POUR-TOITS

Expérimentation d'une modalité de garde collective pour soutenir l'insertion globale des femmes isolées inscrites comme demandeurs d'emploi.

65 – Hautes-Pyrénées : UDAF 65

Mise en place d'un guichet unique sociale au sein de la maison France service.

82 – Tarn et Garonne : ASSOCIATION MONTAUBAN SERVICES

Développement d'une offre de services diversifiés autour des problématiques de la mobilité à destination des personnes en difficulté d'emploi.

Région : ASSOCIATION POUR LE DROIT A L'INITIATIVE ÉCONOMIQUE ADIE)

Déploiement d'une palette d'outils personnalisés de nature à permettre l'entrepreneuriat ou l'accès à l'emploi des femmes en situation de précarité.

Contact presse

Préfecture de la région Occitanie :

Marie Latreille de Fozières – 06 45 89 72 16

Delphine Amilhau – 07 85 02 55 71

Jennifer Rieu - 06 08 46 28 31

communication@occitanie.gouv.fr

1 place Saint-Étienne, 31000 Toulouse
05 34 45 34 45